

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

TRUSTEAM ROC

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le fonds s'engage à respecter le règlement (UE) 2019/2088 concernant les informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR") en conformité avec les dispositions de l'article 9.

Ce fonds dispose du label ISR.

L'objectif de gestion est d'investir parmi les sociétés les plus orientées Client au sein de l'univers d'investissement afin de surperformer sur 5 ans l'indice Morningstar Developed Markets Net Return en euro, dividendes réinvestis tout en ayant une performance ESG supérieure à celle de leur indice de référence.

La performance du fonds peut être comparée à celle de l'indice Morningstar Developed Markets Net Return (dividendes réinvestis) libellé en euro.

L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Stratégie d'investissement

Pour atteindre son objectif, la stratégie d'investissements du fonds a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Le « process ROC » a comme objectif est de mesurer l'orientation client des entreprises. Nous obtenons un score ROC qui nous permet de classer l'entreprise. Ce score est la combinaison de plusieurs scores :

- Un score « voix du client », qui découle de la première étape de notre process (mesure de la satisfaction client)
- Un score « Stratégie client », qui découle de la seconde étape du process (analyse de la stratégie client) ;

Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières. En effet, un niveau de satisfaction élevé améliore les performances financières de l'entreprise (fidélisation, stabilité du cash-flow, « pricing power », diminution du coût d'acquisition de nouveaux clients). Mais l'entreprise doit, pour la maintenir, prendre en compte les attentes des parties prenantes en termes ESG afin de construire dans le temps une relation de confiance avec les clients. La performance ESG est principalement mesurée, ex ante, par le « taux de satisfaction client » (mesure Sociale).

L'univers d'investissement de l'OPC constitué des entreprises cotées sur les principales places boursières des zones géographiques du fonds, des pays de l'OCDE, UE, EEE, Singapour, Hong Kong ; Taiwan, l'Inde et le Brésil, est analysé selon le process ROC « Satisfaction Client ».

L'engagement de prise en compte des critères extra financier est en "sélectivité" par rapport à l'univers d'investissement et porte sur une réduction d'au minimum 20% de l'univers d'investissement. L'univers investissable représente « les best in universe » de cet univers d'investissement. L'univers investissable est constitué des entreprises éligibles au Process ROC de l'univers d'investissement.

Le portefeuille maintient un taux de d'analyse minimum de 90%.

Puis il s'agit de rechercher les opportunités se présentant sur les différents marchés internationaux actions. La stratégie utilisée procède des éléments suivants/

- Une définition de l'allocation stratégique de long terme à partir de l'analyse des fondamentaux économiques ;
- Une construction de portefeuille : la sélection des titres comme celle des OPC va intégrer des facteurs de risques supplémentaires financiers (robustesse financière, valorisation, sensibilité à des facteurs externes...) ou extra financiers (controverses ; gouvernance...) pour juger du couple rendement risque. Au cours de la période de détention du titre, sont également suivies les controverses extra financières. Les principales limites méthodologiques de la stratégie extra financière :
- Disponibilité et fiabilité des informations recueillies pour construire le score de ROC des entreprises.
- Représentativité insuffisante de certaines données pour construire le score ROC.

Les politiques ESG (Code de transparence, Rapport LEC29, la politique de Vote et d'engagement) et les rapports de mesure d'impact ISR, d'engagement et sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur <http://www.trusteam.fr/satisfaction-client-isr.html>.

Le fonds est exposé :

- De 75% à 100% de l'actif en actions internationales principalement des pays de l'OCDE de toutes zones géographiques et tous secteurs économiques, dont :
- de 0% à 10% en actions de pays émergents (Asie, Amérique Latine, Afrique et Europe Centrale hors OCDE) ;
- de 0% à 15% en actions de petite capitalisation inférieure à 1 Md d'euros ;
- de 0% à 25% de l'actif en titres de créance et instruments du marché monétaire des pays de l'OCDE, libellés en euro ou/et en devises des pays de l'OCDE autres que l'euro notés A-3 minimum sur le court terme et BBB- sur le long terme chez S&P, ou jugées équivalentes par la société de gestion, au moment de l'investissement. En cas de dégradation, la part investie en obligations High Yield, de notation inférieure à BBB- (Standard & Poor's) ou non notés, ne pourra pas dépasser 10 % de l'actif net ;

La fourchette de sensibilité est de 0 à 5.

- de 0% à 10% en obligations convertibles libellées en toute devise de l'OCDE ;
- de 0 à 100% au risque de change.

En actions : le fonds est principalement investi en titres de sociétés dont le siège social est dans un pays de l'OCDE, sans allocation géographique particulière. Le process ROC va nous permettre de sélectionner les leaders en termes de satisfaction client et celles qui ont un actif client suffisamment solide pour générer une croissance et une rentabilité forte grâce à leur pricing power, et à la recommandation et la fidélité de leurs clients. L'éligibilité de la valeur est fonction de son score ROC majoré ou minoré d'éléments qualitatifs tels que la dynamique de l'évolution du score.

En titres de créance, et instruments du marché monétaire : le fonds est investi, si les conditions de marché l'imposent et dans l'attente d'une opportunité d'investissement en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire, du secteur privé ou du secteur public. Ils seront sélectionnés selon l'approche extra financière « Satisfaction Client » (Process ROC) dans l'univers éligible, en excluant les entreprises dont le score ROC est trop faible afin de réduire les potentiels effets négatifs, selon l'objectif "do not harm", tel que défini par l'Investment Management Project (IMP) Les dettes d'états ou assimilées et du secteur public ne sont pas concernés par cette analyse.

En OPC, le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts et/ou actions d'OPCVM de droits français de toutes classifications ou européens, ou de FIA français ou OPC autorisés à la commercialisation en France ou en parts et/ou actions d'OPC respectant les critères d'éligibilité de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier, y compris des OPCVM gérés par Trusteam Finance. Ils doivent être labellisés ISR et/ou respecter les critères de communication centrale de la doctrine de l'AMF 2020-03.

Pour atteindre son objectif de gestion, le fonds pourra utiliser des instruments dérivés (options, futures, swap et change à terme) des marchés réglementés et de gré à gré pour couvrir le portefeuille.

Le fonds peut investir dans des titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés réglementés pour s'exposer aux risques de taux, de crédit, de change et actions, sans rechercher de surexposition.

COMMENTAIRE DE GESTION

L'exercice 2022 a été difficile sur l'ensemble des classes d'actifs. Nous avons assisté, à la fois, à une **hausse des taux d'intérêt** des obligations d'état, sur l'ensemble de la courbe, orchestrée par les banques centrales dans leur lutte contre l'inflation et à une remontée des spreads de crédit des obligations privées. Ces dernières ont été en effet pénalisées par les **anticipations de récession** provoquées par la violente remontée des taux, et la **flambée des prix de l'énergie** et des matières premières induite par les sanctions adoptées face à l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Pour les actions, alors que l'exercice 2021 s'était achevé sur une rotation vers les secteurs dits « value » au détriment des secteurs dits « croissance », 2022 aura vu les performances dictées par un double **effet de massue** : baisse des anticipations de bénéfices liée aux perspectives économiques toujours davantage dégradées, et baisse des multiples de valorisation. Un **effet « boomerang »** lié à la pandémie de la Covid-19 s'est surajouté : « normalisation » des comportements des consommateurs (physique plutôt qu'internet), prenant à rebours les anticipations des principaux acteurs du secteur, sur fond d'une « normalisation » bien plus lente des problèmes d'approvisionnement.

La part A baisse de 23,78% (-23,02% pour la part B) avec une volatilité de 16,62% sur 5 ans (20,77% sur 1 an) alors que son indice de référence, Morningstar Developed Markets TR en €, ne recule que de 12,95%, avec une volatilité de 17,07% sur 5 ans (17,30% sur 1 an).

La contre-performance a été le fait des 2 premiers trimestres : -13,55% pour la part A (B : -13,34%) et -3,30% pour l'indice au 1er trimestre ; -13,89% pour la part A (B : -13,67%) et -10,96% pour l'indice au 2^{ème} trimestre.

Le tableau suivant présente les principales contributions individuelles. En synthèse, elles marquent la forte baisse des valeurs technologiques et/ou liées à la sphère internet (moyen de distribution, outils pour, et de développement).

Détracteurs			Allocation moyenne exercice 2022	Contribution 2022	Total return 2022	Allocation moyenne exercice 2021	
	31/12/2021	30/12/2022				Contribution 2021	%
Atlassian	2.13	2.77	1.63	-1,88%	-68,22	0,71	0,16
Adyen	3.77	4.81	4.11	-1,80%	-44,26	3,92	0,75
Zalando	2.39	1.19	1.46	-1,40%	-48,57	3,13	-0,72
ASML	5.27	5.12	4.79	-1,36%	-27,97	6,55	4,29
Samsung Elect.	3.39	2.86	3.42	-1,13%	-27,51	4,18	-0,14
Siemens Health.	4.66	2.09	3.40	-1,12%	-28,19	4,11	2,24
Paypal	0.62	0.10	0.61	-0,90%	-59,73	2,85	-0,08
Netflix	2.97	0	0.50	-1,02%	-48,52	2,61	0,38
Etsy	0	3.02	1.21	-0,98%	-35,23	0	0
Yamato	3.09	3.10	3.37	-0,87%	-26,96	3,59	0,09

Source Bloomberg (PORT)

Contributeurs	31/12/2021	30/12/2022	Allocation moyenne exercice 2022	Contribution 2022	Total return 2022	Allocation moyenne exercice 2021	Contribution 2021 %
Deere	2.82	4.80	3,66	0,77%	34,48	1,85	-0,40
Ulta Beauty	3.39	4.73	3,86	0,65%	21,19	1,60	0,88
The Hershey	0	4.36	3,10	0,35%	23,38	0,03	-0,03
Tractor Supply	4.12	5.67	4,88	0,17%	1,83	3,28	2,11
Rational AG	0	0.66	0,48	0,11%	14,76	0	0
Hermès Int'l	5.73	5.61	5,12	-0,05%	-5,48	5,20	3,38
Fancl corp	0	2,28	0,68	-0,10%	-4,94	0	0
Estee Lauder	0	1,74	0,98	-0,14%	2,99	0	0
Chipotle Mex.	2.88	2.91	2,79	-0,42%	-15,38	3,08	1,17
Thermo Fisher	5.49	5.55	5,12	-0,53%	-11,87	4,24	2,21

Source Bloomberg (PORT)

1. OPCVM gérés par Trusteam Finance détenus par le FCP :

Pour gérer sa trésorerie, Trusteam ROC a investi dans Trusteam Obligations Court Terme. La position représentait 1,50% de l'actif net au 30 décembre 2022 (Isin : FR0007476734).

Afin de compléter l'application du process ROC, Trusteam ROC a investi dans Trusteam Finance Global Focus, FCP indiciel centré sur la satisfaction client lancé au dernier trimestre 2022. La position représentait 1,67% de l'actif net au 30 décembre 2022 (Isin : FR001400BY60).

2. Les principaux mouvements à l'achat et à la vente sur 2022 :

Signalons la forte diminution des valeurs technologiques US (sortie de Microsoft et allègements très significatifs en Apple et Amazon.com) liés à la baisse de leur satisfaction client.

Allègements	31/12/2021	30/12/2022	Allocation moyenne exercice 2022	Contribution 2022	Total Return 2022	Allocation moyenne exercice 2021	Contribution 2021 %
Amazon.com	2,20	0,12	1,19	-0,29%	-46,28	3,04	0,39
Apple	4,24	1,46	3,84	-0,95%	-21,67	4,54	2,55
Zalando	2,39	1,19	1,46	-1,40%	-48,57	3,13	-0,72
Chewy	2,91	2,18	1,37	-0,27%	-32,96	2,93	-0,67
Siemens Health.	4,66	2,09	3,40	-1,12%	-28,19	4,11	2,24
Paypal	0,62	0,10	0,61	-0,90%	-59,73	2,85	-0,08
Samsung Elect.	3,39	2,86	3,42	-1,13%	-27,51	4,18	-0,14
Schneider	4,82	2,58	3,63	-1,24%	-23,01	3,77	1,65
Sorties	31/12/2021	30/12/2022	Allocation moyenne exercice 2022	Contribution 2022	Total Return 2022	Allocation moyenne exercice 2021	Contribution 2021 %
Microsoft	5,54	0	3,89	-0,94%	-24,26	4,54	2,55
Hilton	0,77	0	0,18	-0,06%	-10,76	0,15	0,10

Entrées			Allocation moyenne exercice 2022	Contribution 2022	Total return 2022	Allocation moyenne exercice 2021	Contribution 2021 %
	31/12/2021	30/12/2022					
Quadiant		0,23	0,15	-0,07%	-25,29		
Rational		0,66	0,48	0,11%	14,76		
Estee Lauder		1,74	0,98	-0,14%	2,99		
Fancl		2,28	0,68	-0,10%	-4,94		
Etsy		3,02	1,21	-0,98%	-35,23		
Renforcements			Allocation moyenne exercice 2022	Contribution 2022	Total return 2022	Allocation moyenne exercice 2021	Contribution 2021 %
	31/12/2021	30/12/2022					
Hershey	0	4,36	3,10	0,35%	23,38	0,03	-0,03
Deere	2.82	4.80	3,66	0,77%	34,48	1,85	-0,40
Costco	4,67	3,84	4,92	-0,42%	-13,87	3,42	2,17
Tractor Supply	4.12	5.67	4.88	0,17%	1,83	3,28	2,11
Ulta Beauty	3.39	4.73	3,86	0,65%	21,19	1,60	0,88
Marriott	0	1,25	0,90	0,00	-4,46	0,30	-0,06
Southwest Air.	0,28	2,12	0,50	-0,23	-16,20	0,76	0,21
Atlassian	2.13	2.77	1.63	-1,88%	-68,22	0,71	0,16
Duerr	0,37	2,82	1,26	-0,24%	-20,28	1,60	-0,06
Software AG	1,31	2,17	2,15	-0,63	-29,65	1,13	0,20

Les entrées et renforcements suivent également les appréciations positives de la recherche sur Ester Lauder, Etsy, Tractor Supply, Ulta Beauty, Marriott, Hershey, Rational et l'entrée du japonais Fancl dans la liste de valeurs suivies.

3. Principales pondérations au 31/12/22 :

THERMO FISHER	5.55%	ETSY	3.02%
TRACTOR SUPPLY	5.67%	YAMATO	3.10%
HERMES	5.61%		
ASML	5.12%		
ADYEN	4.81%		
ULTA BEAUTY	4.73%		

4. Prise en compte des critères ESG dans le politique d'investissement

Ce fonds respecte la politique d'exclusion mise en place au sein de TRUSTEAM FINANCE

Ce fonds s'engage à avoir un taux d'alignement à la Taxonomie de 0%

Pour atteindre son objectif, la stratégie d'investissements du fonds a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières. En effet, un niveau de Satisfaction Client élevé tend à :

- réduire les coûts d'acquisition des nouveaux clients ;
- accroître la fidélisation des clients ;
- réduire l'élasticité de la demande au prix (Pricing Power) ;
- renforcer dans le temps la stabilité du cash-flow
- et renforcer la structure financière et ainsi la notation crédit des entreprises.

La Satisfaction Client joue un rôle médiateur entre les performances extra-financière et financière de l'entreprise. Afin de répondre, dans la durée, aux attentes et aux évolutions de ses clients, l'entreprise doit rassembler ses parties prenantes autour d'une vision commune. Cette dernière a un impact positif pour l'ensemble de la société en créant de la valeur pleinement partagée avec le client.

Pour ce faire, elle construit :

- Une culture client forte qui rend impératifs la formation, l'autonomie et l'engagement des employés ;
- Un process d'innovation permettant de répondre aux attentes environnementales de ses clients ;
- Une gouvernance cohérente garantissant confiance et alignement des intérêts des différentes parties prenantes.

L'entreprise et ses salariés sont unis au service du client afin de créer une expérience client cohérente et respectueuse de l'environnement.

A travers le prisme du client, le fonds a pour objectif de distinguer les entreprises qui s'inscrivent dans un cercle vertueux et créent de la performance aussi bien financière qu'extra-financière.

La qualité ESG des émetteurs est évaluée par le score ROC majoré ou minoré d'éléments qualitatifs tels que la dynamique de ce score. La qualité ESG des fonds est donc évaluée par le score ROC du portefeuille défini comme la moyenne pondérée des Scores ROC des valeurs en portefeuille. Ce score est à comparer à celui de l'univers d'investissement. Ce score est publié dans les reporting extra-financier trimestriel des fonds

La performance ESG est principalement mesurée, ex ante, par le taux de satisfaction client (impact Social).

Puis sont intégrés des facteurs de risques supplémentaires financiers (robustesse financière, valorisation, sensibilité à des facteurs externes...) ou extra financiers (controverses ; gouvernance...)

pour juger du couple rendement risque. Au cours de la période de détention des titres, sont également suivies les controverses extra financières.

Les controverses ESG sérieuses, représentant une menace sévère pour la Satisfaction Client et qui n'ont pas fait l'objet d'une réponse claire ou appropriée de la part de l'entreprise, font l'objet d'un « Engagement » collaboratif avec d'autres Sociétés de Gestion afin d'obtenir plus d'information sur la problématique et comprendre si la réponse apportée par l'entreprise est appropriée ou non (cf. Politique de vote et d'engagement <http://www.trusteam.fr/satisfaction-client-isr.html>).

Les principales limites méthodologiques de la stratégie extra financière :

- Disponibilité et fiabilité des informations recueillies pour construire le score de ROC des entreprises.
- Représentativité insuffisante de certaines données pour construire le score ROC.
- Aspect qualitatif de l'intégration de la dynamique positive ou négative du score ROC de l'entreprise
- Subjectivité des informations qualitatives émises par l'analyste extra financier.

Les politiques ESG (Code de transparence, Rapport 29 LEC, politique de Vote et d'engagement) et les rapports de mesure de performance ESG, et d'engagement et sur l'exercice des droits de vote sont disponible sur <http://www.trusteam.fr/satisfaction-client-isr.html>

5. Rapport ESG

Au cours de l'année 2022, nous avons eu à cœur de respecter notre méthodologie ROC. Le fonds a été investi à 100% sur des valeurs éligibles au process ROC contre entre 19% (T2) et 22% (T1) pour son indice de référence (le Morningstar Developed Markets NR). Avec un taux d'exclusion ISR qui a varié sur l'année de 81 à 87%, notre analyse peut être qualifiée de très exigeante. En conséquence, le score ROC moyen du portefeuille (entre 5.92 et 6.62) est nettement supérieur à celui de la base de comparaison (entre 3.13 et 4.19).

Nous surveillons de près les risques extra-financiers, en particulier à travers les controverses qui touchent les valeurs que nous avons en portefeuille. Par exemple :

- **SAMSUNG** : rappelle 660 000 machines à laver aux États-Unis pour cause d'incendie.
- **APPLE** : contraint de payer 92 millions d'euros pour des pratiques commerciales illégales au Japon.
- **MICHELIN** : prévoirait la suppression de 451 postes dans l'Hexagone en 2023.
- **AMAZON** : Les employés ont voté en faveur de la grève pour la toute première fois au Royaume-Uni, ils souhaitaient que leur salaire horaire passe de 10 £ à 15 £.
- **APPLE** : poursuivi par une ancienne avocate pour discrimination et harcèlement
- **SCHNEIDER** : mis en examen pour une entente sur les prix sur le marché français. Schneider Electric doit fournir une garantie bancaire de 20 millions et une garantie en numéraire de 80 millions.
- **SOUTHWEST AIRLINES** : risque d'amende pour mauvaise gestion d'une crise touchant les clients.

Notre stratégie d'engagement comporte surtout un volet positif, visant à valoriser les bonnes pratiques des entreprises et à dialoguer avec elles. Trusteam ROC a été investi sur les deux sociétés pour

Process

T1	T2
<p>Taux d'exclusion ISR du portefeuille : 97% (Univers d'investissement : 1585 valeurs / Univers investissable, éligible au process ROC : 209 valeurs / Portefeuille : 48 valeurs).</p> <p>100% des actions de ROC sont investies sur des valeurs éligibles au process ROC, contre 22% pour son indice de comparaison</p> <p>Répartition du portefeuille : somme du poids des lignes appartenant à l'intervalle de score ROC concerné. Score ROC moyen pondéré du portefeuille ROC : 6.62 / indice de comparaison : 4.19</p>	<p>Taux d'exclusion ISR du portefeuille : 86% (Univers d'investissement : 1590 valeurs / Univers investissable, éligibles au process ROC : 216 valeurs / Portefeuille : 33 valeurs).</p> <p>100% des actions de ROC sont investies sur des valeurs éligibles au process ROC, contre 19% pour son indice de comparaison</p> <p>Répartition du portefeuille : somme du poids des lignes appartenant à l'intervalle de score ROC concerné. Score ROC moyen pondéré du portefeuille ROC : 6.51 / indice de comparaison : 3.80</p>
T3	T4
<p>Taux d'exclusion ISR du portefeuille : 86% (Univers analysé: 1472 valeurs / Eligibles au process ROC : 210 valeurs / Portefeuille : 36 valeurs).</p> <p>100% des actions de ROC sont investies sur des valeurs éligibles au process ROC, contre 20% pour sa base de comparaison</p> <p>Répartition du portefeuille : somme du poids des lignes appartenant à l'intervalle de score ROC concerné. Score ROC moyen pondéré du portefeuille ROC : 6.4 / base de comparaison : 3.4</p>	<p>Taux d'exclusion ISR du portefeuille : 81% (Univers analysé: 1121 valeurs / Eligibles au process ROC : 215 valeurs / Portefeuille : 35 valeurs).</p> <p>100% des actions de ROC sont investies sur des valeurs éligibles au process ROC, contre 15% pour sa base de comparaison</p> <p>Répartition du portefeuille : somme du poids des lignes appartenant à l'intervalle de score ROC concerné. Score ROC moyen pondéré du portefeuille ROC : 5.92/ base de comparaison : 3.13</p>

Taux Csat

T1	T2
<p>Les valeurs du fonds ROC ont en moyenne un taux de satisfaction client de 80%, contre 73% pour son indice de comparaison</p>	<p>Les valeurs du fonds ROC ont en moyenne un taux de satisfaction client de 80%, contre 72% pour son indice de comparaison</p>
T3	T4
<p>Les valeurs du fonds ROC ont en moyenne un taux de satisfaction client de 80%, contre 72% pour son indice de comparaison</p>	<p>Les valeurs du fonds ROC ont en moyenne un taux de satisfaction client de 81%, contre 73% pour son indice de comparaison</p>

Controverses

T1	T2
	<p><u>Environnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ATLASSIAN : L'entreprise australienne a commis une erreur provoquant la suppression de des environnements de développement de 400 de ses clients. <p><u>Social :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • AMAZON : Le géant Américain dépose un recours contre la création du premier syndicat, affirmant que l'Amazon Labor Union (ALU) aurait "menacé" les employés pour les forcer à voter en faveur de la création du syndicat. <p><u>Gouvernance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • APPLE : Gene Daniel Levoff, ancien cadre juridique risque 120 ans de prison pour délit d'initié. • SCHNEIDER : Accusé par Mediapart d'évasion fiscale.
T3	T4
<p><u>Environnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • MICROSOFT : L'accord de Microsoft avec Activision fait l'objet d'enquêtes antitrust en Europe <p><u>Social :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • SCHNEIDER : accusé de mener une campagne de discrimination basée sur l'âge des travailleurs aux Etats-Unis <p><u>Gouvernance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • SCHNEIDER : accusé par l'Autorité de la concurrence de limiter l'autonomie tarifaire des distributeurs en France • ASML : les États-Unis veulent qu'ASML cesse de vendre du matériel de fabrication de puces à la Chine 	<p><u>Environnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • SAMSUNG : rappelle 660 000 machines à laver aux États-Unis pour cause d'incendie. • APPLE : contraint de payer 92 millions d'euros pour des pratiques commerciales illégales au Japon. <p><u>Social :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • MICHELIN : prévoirait la suppression de 451 postes dans l'Hexagone en 2023. • AMAZON : Les employés ont voté en faveur de la grève pour la toute première fois au Royaume-Uni, ils souhaitent que leur salaire horaire passe de 10 £ à 15 £ • APPLE : poursuivi par une ancienne avocate pour discrimination et harcèlement. <p><u>Gouvernance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • SCHNEIDER : mis en examen pour une entente sur les prix sur le marché français. Schneider Electric doit fournir une garantie bancaire de 20 millions et une garantie en numéraire de 80 millions. • SOUTHWEST AIRLINES : risque d'amende pour mauvaise gestion d'une crise touchant les clients.

Sortie ESG

T1	T2
	ETSY, HILTON
T3	T4
-	

6. Performances

%	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Trusteam ROC A	18.56	19.28	13.05	5.74	3.37	-8.93	13.47	4.82	24.29	-23.78
Trusteam ROC B	19.72	20.48	14.02	6.79	4.39	-8.01	14.61	5.88	25.54	-23.02
Trusteam ROC P								4.82	24.29	-23.78
Trusteam ROC S					5.47	-7.08	15.78	6.93	26.81	NS
Morningstar Developped Market	21.2	19.5	10.42	10.73	7.51	-4.11	30.02	7.06	29.76	-12.95

7. Changement dans le Prospectus

Modification du prospectus du 3 janvier 2022

- Modification de l'exposition actions à 75%- 100%
- Modification de l'exposition taux à 0-25%
- Mise en conformité avec les Guidelines 34-39-992FR de l'ESMA concernant les commissions de surperformance
- Suppression des commissions de surperformance sur les parts P

Modification du prospectus du 17 février 2022

- Mise à jour du paragraphe relatif aux caractéristiques de parts
- Possibilité de souscrire en montant
- Possibilité de faire des rachats sur la part S en montant
- Ajout d'un paragraphe sur la spécificité des souscriptions/ Rachats sur la part S

Modification du prospectus du 16 septembre 2022

- Suppression de la part S
- Mise à jour de la stratégie d'investissement et ajout de mentions relatives au règlement taxonomie.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Modèle de déclaration périodique concernant les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1, 2 et 3 du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5 du règlement (UE) 2020/852

Un investissement durable désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que cet investissement ne cause pas de préjudice important à un objectif environnemental ou social et que les sociétés en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxonomie de l'UE est un système de classification qui établit une liste des activités durables sur le plan environnemental. Pour l'instant, ce système ne contient pas de liste des activités durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental peuvent être alignés ou non sur la Taxonomie.

Nom du produit : TRUSTEAM ROC

Identifiant de l'entité juridique :
9695002HP31LAWKZ1187

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ? *[cocher et remplir le cas échéant, le pourcentage représente l'engagement minimal en faveur des investissements durables]*

<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 0% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE 	<input type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il présentait une proportion de __% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 98.27% au 30 décembre 2022	<input type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques E/S, mais n'a réalisé aucun investissement durable



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les indicateurs de durabilité évaluent dans quelle mesure les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

L'objectif du fonds est un objectif social : investir dans les sociétés leaders en termes de satisfaction client. Le taux de satisfaction client donne une indication sur le degré de "responsabilité" des entreprises (analysé par le prisme client) dans lesquelles nous sommes investis. Le détail de notre processus d'investissement est détaillé [ici](#). Le principal indicateur de durabilité utilisé est un indicateur social : « le taux de satisfaction client » des sociétés sur lesquelles le fonds est investi. Des indicateurs extra-financiers (33) sont suivis, ex post, tous les trimestres pour évaluer la performance du fonds par rapport à son indice de comparaison.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les deux principaux indicateurs de durabilité suivis sont les suivants :



La performance extra-financière de Trusteam ROC est comparée à celle de son indice de référence, le Morningstar Developed Markets TR ;

L'ensemble des indicateurs de durabilité suivis sont disponibles dans le [reporting mensuel du fonds](#).

- **... et par rapport aux périodes précédentes ?** *[inclure la question relative aux produits financiers lorsqu'au moins un rapport périodique précédent a été fourni conformément à la section 1 du chapitre V du règlement délégué (UE) 202x/xxx de la Commission]*

N.A.

Les principaux impacts négatifs sont les impacts négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et relatives aux salariés, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption active et passive.

- **En quoi les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable environnemental ou social ?** *[inclure la question dans le cas où le produit financier comprend des investissements durables]*

De nombreuses études académiques ont montré que la satisfaction client est bien le « chaînon manquant » permettant de faire le lien entre la performance financière et la performance extra-financière. La satisfaction client est donc au cœur de la performance extra-financière des entreprises. En effet, les attentes des clients ont évolué : pour être satisfait, le client attend des entreprises plus de responsabilité. Pour satisfaire cette attente, les entreprises doivent aligner leurs intérêts avec ceux des parties prenantes (employés, clients..) et s'organiser autour d'une « raison d'être » qui, au final, produit un impact positif sur l'entreprise toute entière. Plus de détails à retrouver dans notre Livre Blanc publié en 2018 et consacré au sujet (disponible sur demande).

Notre politique d'exclusion, explicitée dans notre politique de prise en compte des risques

de durabilité, permet de sélectionner des investissements qui ne détériorent pas un objectif social ou environnemental. Par ailleurs, le suivi ex-post d'une trentaine d'indicateurs extra-financiers, publiés trimestriellement, nous permettent également de renforcer ce contrôle.

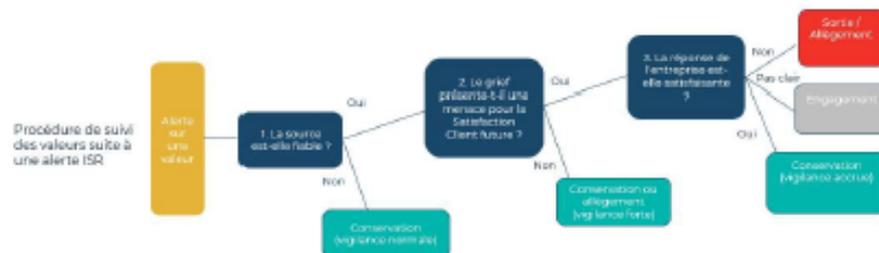
Comment les indicateurs d'impact négatif sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ?

Les principales incidences négatives sont prises en compte en amont de l'investissement via notre [politique d'exclusions et de gestion des risques de durabilité](#). Les PAI (principales incidences négatives) sont également suivis après l'investissement dans nos Reporting extra-financiers, publiés trimestriellement et semestriellement.

Les investissements durables étaient-ils alignés sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Détails :

Ces principes sont pris en compte dans notre politique de prise en compte des risques de durabilité, disponible ici : http://www.trusteam.fr/fileadmin/user_upload/Documents_Mentions_Juridiques/Politique_sur_la_prise_en_compte_des_risques_de_durabilite.pdf
Ils sont également pris en compte dans notre politique de gestion des controverses : Une controverse est identifiée directement par le gérant (article de presse, rapport d'ONG...).

Une fois une controverse identifiée, elle est analysée pour savoir si sa source est fiable, et si son grief porte sur un sujet qui pourra influencer sur la satisfaction client future. Si c'est le cas, la réponse de l'entreprise est alors analysée. Si celle-ci est clairement insuffisante, son éligibilité peut être remise en cause. Si la réponse est appropriée, elle est gardée en portefeuille. Et si la réponse n'est pas suffisamment claire, une procédure d'engagement à plus long terme est ouverte : il s'agit de dialoguer avec l'entreprise afin de mieux comprendre ses pratiques et de l'aider à les améliorer.



Au cours de la période, les controverses ci-dessous ont été identifiées :

- SAMSUNG : rappelle 660 000 machines à laver aux États-Unis pour cause d'incendie.
- APPLE : contraint de payer 92 millions d'euros pour des pratiques commerciales illégales au Japon
- MICHELIN : prévoirait la suppression de 451 postes dans l'Hexagone en 2023.
- AMAZON : 5.000 vendeurs ont suspendu leur activité, dénonçant une nouvelle hausse des frais de transaction (ils sont passés, ce lundi, de 5 à 6,5 %).
- APPLE : poursuivi par une ancienne avocate pour discrimination et harcèlement
- SCHNEIDER : mis en examen pour une entente sur les prix sur le marché français.

Schneider Electric doit fournir une garantie bancaire de 20 millions et une garantie en numéraire de 80 millions.

- SOUTHWEST AIRLINES : risque d'amende pour mauvaise gestion d'une crise touchant les clients
- ATLISSIAN : l'entreprise australienne a commis une erreur provoquant la suppression des environnements de développement de 400 de ses clients
- AMAZON : mouvement de grève dans les centres logistiques en France. Les salariés réclament des augmentations de salaires afin de compenser l'inflation.
- ETSY : 5.000 vendeurs ont suspendu leur activité, dénonçant une nouvelle hausse des frais de transaction (ils sont passés, ce lundi, de 5 à 6,5 %).
- AMAZON : le géant Américain dépose un recours contre la création du premier syndicat, affirmant que l'Amazon Labor Union (ALU) aurait « menacé » les employés pour les forcer à voter en faveur de la création du syndicat.
- APPLE : Gene Daniel Levoff, ancien cadre juridique risque 120 ans de prison pour délit d'initié.
- SCHNEIDER : accusé par Mediapart d'évasion fiscale.

Etsy, Hilton et Southwest Airlines ont été sorties du portefeuille pour des raisons extra-financières (satisfaction client).



Comment ce produit financier a-t-il tenu compte des principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité ? *[inclure ce paragraphe si le produit financier a pris en compte les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité]*

Les principales incidences négatives (PAI) sont prises en compte en amont de l'investissement via notre politique d'exclusions et de gestion des risques de durabilité, disponibles [ici](#). Les PAI sont également suivis après l'investissement dans nos reportings extra-financiers, publiés [trimestriellement](#) et [semestriellement](#).



Quels ont été les principaux investissements durables de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : [année 2022](#)

Principaux investissements	Secteur	% de l'actif	Pays
Tractor Supply Company	Consumer Discretionary	5,67%	USA
Hermès	Consumer Discretionary	5,61%	France
Thermo Fisher Scientific Inc.	Health Care	5,55%	USA
ASML Holding	Information Technology	5,12%	Pays-Bas
Adyen	Industrials	4,81%	Pays-Bas
John Deere	Industrials	4,80%	USA
Ulta Beauty	Consumer Discretionary	4,73%	USA
Hershey	Consumer Staples	4,36%	USA
COSTCO	Consumer Staples	3,84%	USA
yamato transport	Industrials	3,10%	Japon



Quelle était la proportion des investissements liés à la durabilité ?

- **Quelle était l'allocation d'actifs ?**

Au 30/12/2022, 98.27% des investissements (hors liquidités) étaient durables. 1.73%

étaient investi dans le fonds TF Global Client Focus (investissement durable social), en cours de labellisation. La labellisation ISR a été prononcée le 15 mars 2023.

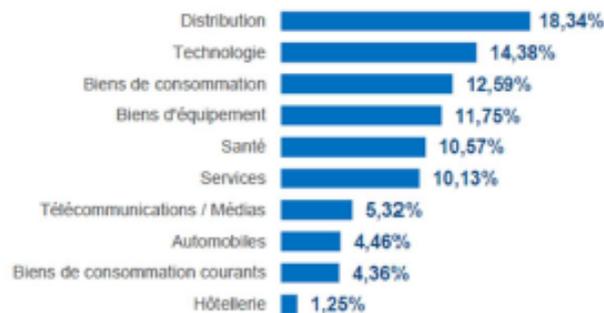
L'allocation d'actifs illustre la part des investissements dans des actifs spécifiques.

[inclure la remarque pour les produits financiers visés à l'article 6 du règlement (UE) 2020/852

Les activités alignées sur la Taxonomie sont exprimées en part des éléments suivants :

- **Le chiffre d'affaires** reflète le « niveau d'écologisation » actuel des sociétés en portefeuille ;
- **Les dépenses d'investissement (CapEx)** illustrent les investissements verts réalisés par les sociétés en portefeuille, pertinente pour entreprendre une transition vers une économie verte ;
- **Les charges d'exploitation (OpEx)** reflètent les activités opérationnelles vertes des sociétés en portefeuille.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**





Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

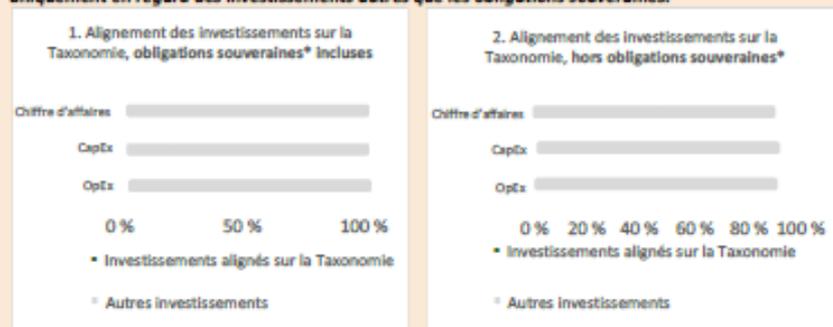
Le fonds poursuit un objectif social et s'engage à avoir un taux d'alignement à la taxonomie de l'UE de 0%.

[inclure la remarque uniquement pour les produits financiers visés à l'article 6 du règlement (EU) 2020/852]

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement à faible émission de carbone et dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances.

Les graphiques ci-dessous montrent, en vert, le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Comme il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la Taxonomie, le premier graphique présente l'alignement du produit financier sur la Taxonomie en regard de l'ensemble des investissements qui le composent, y compris les obligations souveraines, tandis que le second graphique illustre l'alignement sur la Taxonomie uniquement en regard des investissements autres que les obligations souveraines.



* Aux fins des présents graphiques, les « obligations souveraines » comprennent l'ensemble des expositions souveraines

- **Quelle était la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ? 0%**
- **Quelle a été l'évolution du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ? 0%**



Quelle était la part des investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

100%



Quelle était la part des investissements durables sur le plan social ?

Au 30/12/2022, 98.27%.1.73% étaient investi dans le fonds TF Global Client Focus (investissement durable social) , en cours de labellisation. La labellisation a été prononcée le 15 mars 2023.



Quels investissements ont été inclus sous « Autres », quel était leur objectif et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

N.A.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable cours de la période de référence ?

L'objectif de gestion est d'investir parmi les sociétés les plus orientées Client au sein de

[inclure la remarque concernant les produits financiers visés à l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 qui investissent dans des activités économiques environnementales qui ne sont pas des activités économiques durables sur le plan environnemental]



sont des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques aux termes de la Taxonomie de l'UE.



l'univers d'investissement afin de surperformer sur 5 ans l'indice Morningstar Developed Markets Total Return en euro, dividendes réinvestis tout en ayant une performance ESG supérieure à celle de leur indice de référence. L'intention est d'avoir un « impact positif », d'après la classification de l'Impact Management Project.

Pour atteindre son objectif, la gestion a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Ce critère fait le lien entre performances extrafinancières et financières. En effet, un niveau de Satisfaction Client élevé tend à :

- réduire les coûts d'acquisition des nouveaux clients ;
- accroître la fidélisation des clients ;
- réduire l'élasticité de la Demande au Prix (Pricing Power) ;
- renforcer dans le temps la stabilité du cash-flow
- et renforcer la structure financière et ainsi la notation crédit des entreprises

Pour atteindre son objectif, la stratégie d'investissements du fonds a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières. La performance ESG est principalement mesurée, ex ante, par le taux de satisfaction client (impact Social). Puis sont intégrés des facteurs de risques supplémentaires, financiers (robustesse financière, valorisation, sensibilité à des facteurs externes...) ou extra financiers (controverses ; gouvernance...), pour juger du couple rendement risque. Au cours de la période de détention des titres, sont également suivies les controverses extra financières.

Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice du marché général ?**
La performance extra-financière de Trusteam ROC est comparée à celle de son indice de référence, le Morningstar Developed Markets TR.
- **Quelle a été la performance du produit financier en regard des indicateurs de développement durable visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

[inclure la remarque concernant les produits financiers lorsqu'un indice a été désigné comme référence dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier]

Les indices de référence sont des indices permettant de déterminer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



L'ensemble des indicateurs de durabilité suivis sont disponibles dans le [reporting mensuel du fonds](#).

- **Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice de référence ?** 89% des indicateurs ESG du portefeuille sont meilleurs que ceux du Morningstar Developed Markets (le fonds surperforme 88% des indicateurs environnementaux, 91% des indicateurs sociétaux, et 86% des indicateurs de gouvernance). Ensemble des indicateurs étudiés à retrouver dans le [rapport de performance ESG](#).
- **Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice du marché général ?** N.A.

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2022

TRUSTEAM ROC

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Les droits de votes attachés aux titres de sociétés sont en général exercés par le gérant, soit en assistant aux assemblées, soit en votant par correspondance, conformément à la politique de vote mise en place par la société de gestion.

Les droits de vote sont exercés lorsque les actions de la société représentent plus de 1% du portefeuille du FCP et si le fonds détient plus de 0,2% du capital de la société. Pour de plus amples informations, cf. svp le document « Politique de vote » sur notre site www.trusteam.fr / Mentions légales et réglementaires.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Conformément à l'article 314-75-1 du règlement général de l'AMF, Trusteam Finance met en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires en prenant en compte des critères liés à l'exécution des ordres, au prix et à la qualité de l'analyse financière produite.

Pour de plus amples informations, cf. svp le document « Politique de sélection des intermédiaires » sur notre site www.trusteam.fr / Mentions légales et réglementaires.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

La politique de rémunération est disponible sur le Site Internet de Trusteam Finance.

Application de la politique de rémunération au sein de Trusteam Finance :

Trusteam Finance établit ce Reporting relatif aux éléments de mise en œuvre opérationnelle de la Politique de rémunération en application de la réglementation UCITS V. La rémunération s'entend ici hors dividendes versés aux actionnaires (collaborateurs et dirigeants).

La politique de rémunération a vocation à intégrer à compter de 2021, la prise en compte des risques de durabilité dans le fonctionnement de la Société et les processus de décision d'investissement. La rémunération est applicable à l'ensemble du personnel.

Elle comprend :

Une partie fixe, et une part variable discrétionnaire visant à reconnaître la performance individuelle et le niveau d'implication des collaborateurs. Les performances individuelles du personnel, conditionnant la partie variable de la rémunération, intègrent le respect des process de gestion établis par la Société, dont la prise en compte des risques de durabilité dans les process de gestion.

Pour le personnel non identifié, la rémunération variable discrétionnaire est versée exclusivement en numéraire et sans aucun report.

Le personnel identifié comprend les dirigeants, les gérants financiers, le directeur de la recherche, le directeur du développement commercial, les commerciaux, le RCCI / responsable des risques, le Responsable du middle office.

Le total des rémunérations des collaborateurs de Trusteam Finance s'élève pour l'exercice 2022 à 1 715 599 contre 2 041 762 € en 2021, dont la partie fixe est de 1 666 719 contre 1 808 100€ en 2021

Le personnel identifié (hors président et directeurs généraux) a touché environ 90 % de la rémunération. Aucun collaborateur n'a eu de versement en numéraire et en instruments financiers.

Les dirigeants, c'est-à-dire le Président et les Directeurs généraux ne rentrent pas dans le périmètre ci-dessus et leur rémunération est fixée en AG. Ils ont touché un montant de 328 000€ en 2022, dont la partie variable est de 0€ versus 333 000€ en 2021 dont la partie variable de 17 000€.

Les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont le Président et les Directeurs généraux.

Toute question complémentaire concernant l'application de la politique de rémunération au sein de Trusteam Finance peut être demandée par mail à contacttrausteam.fr ou par courrier adressé à Trusteam Finance, 11 rue Berryer, 75008 Paris.

Evènements intervenus au cours de la période

01/01/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour du paragraphe relatif à l'indicateur de référence

01/01/2022 Caractéristiques de gestion : Augmentation de la fourchette d'exposition en actions internationales : anciennement minimum 60% , dorénavant minimum 75%

01/01/2022 Caractéristiques de gestion : Diminution de la fourchette d'exposition en instruments financiers de taux, titres de créances, obligations, obligations convertibles, instruments du marché monétaire : anciennement maximum 40% , dorénavant maximum 25%

01/01/2022 Frais : Suppression de la commission de surperformance de la part P

01/01/2022 Frais : Mise à jour du paragraphe descriptif relatif à la commission de surperformance, afin de prendre en compte les dernières orientations de l'ESMA

17/02/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Mise à jour du paragraphe relatif aux caractéristiques des parts

17/02/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Ajout de la possibilité de passer des souscriptions en montant

17/02/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Ajout de la possibilité de passer des rachats sur la part S en montant

17/02/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Ajout d'un paragraphe relatif à la spécificité des souscriptions et des rachats pour la part S

16/09/2022 Caractéristiques de gestion : La mise à jour de la stratégie d'investissement, et l'ajout de mentions relatives au règlement Taxonomie.

16/09/2022 Changement de SRRI : Modification du SRRI

16/09/2022 Suppression de part : La suppression de la part S, code ISIN : FR0013176062

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	64 491 140,76	103 408 630,13
Actions et valeurs assimilées	62 369 817,42	102 377 890,13
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	62 369 817,42	102 377 890,13
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	2 121 323,34	1 030 740,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 121 323,34	1 030 740,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	12 207,59	18 921,39
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	12 207,59	18 921,39
Comptes financiers	2 539 799,84	3 996 733,26
Liquidités	2 539 799,84	3 996 733,26
Total de l'actif	67 043 148,19	107 424 284,78

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	69 673 037,54	97 550 553,85
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-2 301 443,46	10 402 881,58
Résultat de l'exercice (a, b)	-418 629,54	-669 645,69
Total des capitaux propres	66 952 964,54	107 283 789,74
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	90 183,65	140 495,04
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	90 183,65	140 495,04
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	67 043 148,19	107 424 284,78

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	721 746,52	694 625,70
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	6 250,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	721 746,52	700 875,70
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	12 820,11	15 849,68
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	12 820,11	15 849,68
Résultat sur opérations financières (I - II)	708 926,41	685 026,02
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 134 956,82	1 392 001,04
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-426 030,41	-706 975,02
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	7 400,87	37 329,33
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-418 629,54	-669 645,69

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part A :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part B :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
A	FR0010981175	2 % TTC maximum	Actif net
B	FR0010985804	1 % TTC maximum	Actif net
P	FR0013281177	2 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
A	FR0010981175	Néant
B	FR0010985804	Néant
P	FR0013281177	Néant

Commission de surperformance**Part FR0010981175 A**

15% TTC de la performance annuelle au-delà de celle de l'indice Morningstar Developed Markets Net return en euro dividendes réinvestis si la performance est positive.

Assiette : actif net

« A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans »

La commission de surperformance est basée sur la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'indicateur de comparaison sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats de l'OPCVM.

A compter du 1/10/2020, le Morningstar Developed Markets Net return (eur) remplace le MSCI World (eur)

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance positive et supérieure à celle de l'indicateur de comparaison après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance sera appliquée au taux de 15% TTC sur la partie de cette performance positive et supérieure à l'indicateur de référence.

Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 15% TTC de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent). Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

En cas de performance négative du fonds, aucune commission de performance n'est prise.

En cas de rachat de parts par un investisseur en cours d'exercice, la quote-part de la commission de sur performance est acquise à la société de gestion, et prélevée à la clôture de l'exercice.

Part FR0010985804 B

15% TTC de la performance annuelle au-delà de celle de l'indice Morningstar Developed Markets Net return en euro dividendes réinvestis si la performance est positive.

Assiette : Actif net

« A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans »

La commission de surperformance est basée sur la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'indicateur de comparaison sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats de l'OPCVM.

A compter du 1/10/2020, le Morningstar Developed Markets Net return (eur) remplace le MSCI World (eur) 22

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance positive et supérieure à celle de l'indicateur de comparaison après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance sera appliquée au taux de 15% TTC sur la partie de cette performance positive et supérieure à l'indicateur de référence.

Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 15% TTC de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent). Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

En cas de performance négative du fonds, aucune commission de performance n'est prise.

En cas de rachat de parts par un investisseur en cours d'exercice, la quote-part de la commission de surperformance est acquise à la société de gestion, et prélevée à la clôture de l'exercice.

Part FR0013281177 P

Néant

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Trusteam (1) (80%) Dépositaire (2) (20%) Actions, droits Maximum 0,40% TTC avec un minimum de 15€ sur France-Belgique-Pays Bas Et autres pays : 30 Dépositaire (2) (100%) Obligations, obligations convertibles et Titres de créances négociables, titres de créances négociables à court terme Commissions fixes France : 25 € TTC Etranger : 55 € TTC OPC Dépositaire (2) (100%) Français : 15 € TTC Etrangers : 40€ TTC Offshore : 150€ TTC Options : maximum 0,30% TTC avec un minimum de 7€ Dépositaire (2) (100%) Futures : 1,50 € TTC / Lot Dépositaire (2) (100%) Prélèvement sur chaque transaction	(1)	(2)	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

- la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	107 283 789,74	89 437 173,12
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	26 249 511,57	13 991 678,21
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-42 158 196,82	-18 400 020,22
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	10 553 813,35	14 172 762,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-12 136 158,41	-2 072 777,53
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-1 110 382,16	-1 428 537,40
Différences de change	96 186,41	63 945,46
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-21 399 731,65	12 226 540,75
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	5 145 522,13	26 545 253,78
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	26 545 253,78	14 318 713,03
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-426 030,41	-706 975,02
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments (*)	162,92	0,00
Actif net en fin d'exercice	66 952 964,54	107 283 789,74

*Résultat de fusion

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	2 539 799,84	3,79	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 539 799,84	3,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD	JPY	JPY	SEK	SEK	Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	36 207 670,36	54,08	3 606 000,28	5,39	885 468,18	1,32	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	9 818,11	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	610,57	0,00	5,58	0,00	57,67	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 121 323,34
	FR0007476734	TRUS.OB.CO.TE.C 3D	1 004 900,00
	FR001400BY60	TF GLOB.FOCUS I 3D	1 116 423,34
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			2 121 323,34

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-418 629,54	-669 645,69
Total	-418 629,54	-669 645,69

	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-379 695,73	-572 903,42
Total	-379 695,73	-572 903,42
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
C2 PART CAPI B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-38 035,74	-147 070,88
Total	-38 035,74	-147 070,88
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-898,07	-1 195,72
Total	-898,07	-1 195,72
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 301 443,46	10 402 881,58
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-2 301 443,46	10 402 881,58

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 113 301,95	4 651 413,66
Total	-1 113 301,95	4 651 413,66
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C2 PART CAPI B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 185 508,56	4 937 293,45
Total	-1 185 508,56	4 937 293,45
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 632,95	9 753,92
Total	-2 632,95	9 753,92
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2018	C1 PART CAPI A	56 120 993,08	154 049,395	364,31	0,00	0,00	0,00	21,02
31/12/2018	C2 PART CAPI B	54 140 938,42	137 698,135	393,19	0,00	0,00	0,00	26,76
31/12/2018	D3 PART DIST S	6 700 992,66	32 698,261	204,93	0,00	0,00	0,00	16,05
31/12/2019	C1 PART CAPI A	49 384 342,58	119 461,758	413,39	0,00	0,00	0,00	-0,80
31/12/2019	C2 PART CAPI B	45 297 150,61	100 515,035	450,65	0,00	0,00	0,00	3,36
31/12/2019	C3 PART CAPI P	10 397,91	48,000	216,62	0,00	0,00	0,00	2,18
31/12/2019	D3 PART DIST S	8 077 346,42	34 044,019	237,26	0,00	0,00	0,00	3,98
31/12/2020	C1 PART CAPI A	42 960 601,42	99 138,658	433,33	0,00	0,00	0,00	-50,49
31/12/2020	C2 PART CAPI B	39 158 914,08	82 066,280	477,16	0,00	0,00	0,00	-50,66
31/12/2020	C3 PART CAPI P	58 809,78	259,000	227,06	0,00	0,00	0,00	-26,47
31/12/2020	D3 PART DIST S	7 258 847,84	28 610,713	253,71	0,00	0,00	0,00	-24,33
31/12/2021	C1 PART CAPI A	47 777 708,25	88 710,159	538,58	0,00	0,00	0,00	45,97
31/12/2021	C2 PART CAPI B	51 042 354,79	85 209,037	599,02	0,00	0,00	0,00	56,21
31/12/2021	C3 PART CAPI P	100 191,02	355,000	282,22	0,00	0,00	0,00	24,10
31/12/2021	D3 PART DIST S	8 363 535,68	25 996,055	321,72	0,00	0,00	0,00	32,92
30/12/2022	C1 PART CAPI A	32 289 655,77	78 659,148	410,50	0,00	0,00	0,00	-18,98
30/12/2022	C2 PART CAPI B	34 586 944,63	75 002,061	461,14	0,00	0,00	0,00	-16,31
30/12/2022	C3 PART CAPI P	76 364,14	355,000	215,11	0,00	0,00	0,00	-9,94

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI A		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	27 439,292000	12 103 114,74
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-37 490,303000	-16 587 364,34
Solde net des Souscriptions / Rachats	-10 051,011000	-4 484 249,60
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	78 659,148000	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI B		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	19 118,768000	8 815 508,84
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-29 325,744000	-13 206 913,44
Solde net des Souscriptions / Rachats	-10 206,976000	-4 391 404,60
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	75 002,061000	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI P		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1,200000	256,67
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1,200000	-298,65
Solde net des Souscriptions / Rachats	0,00	-41,98
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	355,000000	

	En quantité	En montant
D3 PART DIST S		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	19 050,813000	5 330 631,32
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-45 046,868000	-12 363 620,39
Solde net des Souscriptions / Rachats	-25 996,055000	-7 032 989,07
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	0,00	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI A	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI B	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI P	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D3 PART DIST S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
FR0010981175 C1 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	741 073,33
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0010985804 C2 PART CAPI B	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	392 260,05
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0013281177 C3 PART CAPI P	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 623,44
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0013176062 D3 PART DIST S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Créances	Coupons et dividendes	9 818,11
Créances	SRD et règlements différés	2 389,48
Total des créances		12 207,59
Dettes	SRD et règlements différés	5 142,45
Dettes	Frais de gestion	85 041,20
Total des dettes		90 183,65
Total dettes et créances		-77 976,06

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	64 491 140,76	96,32
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	62 369 817,42	93,15
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	2 121 323,34	3,17
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	12 207,59	0,02
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-90 183,65	-0,13
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	2 539 799,84	3,79
DISPONIBILITES	2 539 799,84	3,79
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	66 952 964,54	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			62 369 817,42	93,15
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			62 369 817,42	93,15
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			62 369 817,42	93,15
TOTAL ALLEMAGNE			5 984 940,00	8,94
DE0005565204 DUERR	EUR	60 000	1 891 200,00	2,83
DE0007010803 RATIONAL	EUR	800	444 000,00	0,66
DE000A2GS401 SOFTWARE NOM	EUR	60 000	1 453 200,00	2,17
DE000SHL1006 SIEMENS HEALTHINEERS	EUR	30 000	1 401 900,00	2,09
DE000ZAL1111 ZALANDO	EUR	24 000	794 640,00	1,19
TOTAL FRANCE			9 038 898,60	13,50
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	2 600	3 757 000,00	5,60
FR0000120560 QUADIENT	EUR	10 980	151 194,60	0,23
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	13 200	1 725 504,00	2,58
FR0000124570 PLASTIC OMNIUM	EUR	30 000	407 400,00	0,61
FR0013280286 BIOMERIEUX	EUR	20 000	1 958 400,00	2,93
FR001400AJ45 MICHELIN	EUR	40 000	1 039 400,00	1,55
TOTAL JAPON			5 142 621,32	7,68
JP3802670004 FANCL	JPY	80 000	1 528 792,83	2,28
JP3940000007 YAMATO	JPY	140 000	2 077 207,45	3,10
US8923313071 TOYOTA MOTOR ADR	USD	12 000	1 536 621,04	2,30
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE DU SUD			1 916 604,16	2,86
US7960508882 SAMSUNG ELECTRON.GDR REPRES.25	USD	1 850	1 916 604,16	2,86
TOTAL PAYS-BAS			6 646 840,00	9,93
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	6 800	3 425 840,00	5,12
NL0012969182 ADYEN	EUR	2 500	3 221 000,00	4,81
TOTAL SUEDE			885 468,18	1,32
SE0017486889 ATLAS COPCO CL.A	SEK	80 000	885 468,18	1,32
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			32 754 445,16	48,92
US0231351067 AMAZON COM	USD	1 000	78 754,92	0,12
US0378331005 APPLE	USD	8 000	974 535,91	1,46

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US0494681010 ATLISSIAN CORPA	USD	15 400	1 857 933,62	2,77
US16679L1098 CHEWY CL.A	USD	42 000	1 460 116,26	2,18
US1696561059 CHIPOTLE MEXICAN GRILL	USD	1 500	1 951 279,77	2,91
US22160K1051 COSTCO WHOLESALE	USD	6 000	2 567 973,00	3,84
US2441991054 DEERE	USD	8 000	3 215 900,99	4,80
US29786A1060 ETSY	USD	18 000	2 021 413,84	3,02
US4278661081 HERSHEY	USD	13 460	2 922 306,58	4,36
US5184391044 LAUDER ESTEE COS CL.A	USD	5 000	1 163 088,32	1,74
US5719032022 MARRIOTT INTERNATIONAL CL.A	USD	6 000	837 558,60	1,25
US6541061031 NIKE CL.B	USD	14 000	1 535 852,24	2,29
US70450Y1038 PAYPAL HOLDINGS	USD	1 000	66 772,92	0,10
US8447411088 SOUTHWEST AIRLINES	USD	45 000	1 420 541,91	2,12
US8835561023 THERMO FISHER SCIENTIFIC	USD	7 200	3 717 389,84	5,55
US8923561067 TRACTOR SUPPLY	USD	18 000	3 796 606,04	5,68
US90384S3031 ULTA BEAUTY	USD	7 200	3 166 420,40	4,73
TOTAL Titres d'OPC			2 121 323,34	3,17
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			2 121 323,34	3,17
TOTAL FRANCE			2 121 323,34	3,17
FR0007476734 TRUST.OBL.COURT TERM.C FCP3DEC	EUR	500	1 004 900,00	1,50
FR001400BY60 TF GLOBAL CLIENT FOCUS I FCP3D	EUR	7 834	1 116 423,34	1,67

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVERSE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVERSE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVERSE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement
TRUSTEAM ROC
Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels
Exercice clos le 30 décembre 2022

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement TRUSTEAM ROC

Hôtel Salomon de Rothschild - 11, rue Berryer - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif TRUSTEAM ROC constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 28/04/2023 12:02:07

Nicolas Duval-Arnould
Associé

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	64 491 140,76	103 408 630,13
Actions et valeurs assimilées	62 369 817,42	102 377 890,13
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	62 369 817,42	102 377 890,13
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	2 121 323,34	1 030 740,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 121 323,34	1 030 740,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	12 207,59	18 921,39
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	12 207,59	18 921,39
Comptes financiers	2 539 799,84	3 996 733,26
Liquidités	2 539 799,84	3 996 733,26
Total de l'actif	67 043 148,19	107 424 284,78

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	69 673 037,54	97 550 553,85
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-2 301 443,46	10 402 881,58
Résultat de l'exercice (a, b)	-418 629,54	-669 645,69
Total des capitaux propres	66 952 964,54	107 283 789,74
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	90 183,65	140 495,04
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	90 183,65	140 495,04
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	67 043 148,19	107 424 284,78

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	721 746,52	694 625,70
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	6 250,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	721 746,52	700 875,70
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	12 820,11	15 849,68
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	12 820,11	15 849,68
Résultat sur opérations financières (I - II)	708 926,41	685 026,02
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 134 956,82	1 392 001,04
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-426 030,41	-706 975,02
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	7 400,87	37 329,33
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-418 629,54	-669 645,69

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part A :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part B :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
A	FR0010981175	2 % TTC maximum	Actif net
B	FR0010985804	1 % TTC maximum	Actif net
P	FR0013281177	2 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
A	FR0010981175	Néant
B	FR0010985804	Néant
P	FR0013281177	Néant

Commission de surperformance**Part FR0010981175 A**

15% TTC de la performance annuelle au-delà de celle de l'indice Morningstar Developed Markets Net return en euro dividendes réinvestis si la performance est positive.

Assiette : actif net

« A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans »

La commission de surperformance est basée sur la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'indicateur de comparaison sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats de l'OPCVM.

A compter du 1/10/2020, le Morningstar Developed Markets Net return (eur) remplace le MSCI World (eur)

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance positive et supérieure à celle de l'indicateur de comparaison après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance sera appliquée au taux de 15% TTC sur la partie de cette performance positive et supérieure à l'indicateur de référence.

Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 15% TTC de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent). Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

En cas de performance négative du fonds, aucune commission de performance n'est prise.

En cas de rachat de parts par un investisseur en cours d'exercice, la quote-part de la commission de sur performance est acquise à la société de gestion, et prélevée à la clôture de l'exercice.

Part FR0010985804 B

15% TTC de la performance annuelle au-delà de celle de l'indice Morningstar Developed Markets Net return en euro dividendes réinvestis si la performance est positive.

Assiette : Actif net

« A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans »

La commission de surperformance est basée sur la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'indicateur de comparaison sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats de l'OPCVM.

A compter du 1/10/2020, le Morningstar Developed Markets Net return (eur) remplace le MSCI World (eur) 22

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance positive et supérieure à celle de l'indicateur de comparaison après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance sera appliquée au taux de 15% TTC sur la partie de cette performance positive et supérieure à l'indicateur de référence.

Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 15% TTC de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent). Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

En cas de performance négative du fonds, aucune commission de performance n'est prise.

En cas de rachat de parts par un investisseur en cours d'exercice, la quote-part de la commission de surperformance est acquise à la société de gestion, et prélevée à la clôture de l'exercice.

Part FR0013281177 P

Néant

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Trusteam (1) (80%) Dépositaire (2) (20%) Actions, droits Maximum 0,40% TTC avec un minimum de 15€ sur France-Belgique-Pays Bas Et autres pays : 30	(1)	(2)	
Dépositaire (2) (100%) Obligations, obligations convertibles et Titres de créances négociables, titres de créances négociables à court terme Commissions fixes France : 25 € TTC Etranger : 55 € TTC			
OPC Dépositaire (2) (100%) Français : 15 € TTC Etrangers : 40€ TTC Offshore : 150€ TTC			
Options : maximum 0,30% TTC avec un minimum de 7€ Dépositaire (2) (100%)			
Futures : 1,50 € TTC / Lot Dépositaire (2) (100%) Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

- la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	107 283 789,74	89 437 173,12
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	26 249 511,57	13 991 678,21
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-42 158 196,82	-18 400 020,22
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	10 553 813,35	14 172 762,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-12 136 158,41	-2 072 777,53
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-1 110 382,16	-1 428 537,40
Différences de change	96 186,41	63 945,46
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-21 399 731,65	12 226 540,75
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	5 145 522,13	26 545 253,78
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	26 545 253,78	14 318 713,03
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-426 030,41	-706 975,02
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments (*)	162,92	0,00
Actif net en fin d'exercice	66 952 964,54	107 283 789,74

*Résultat de fusion

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	2 539 799,84	3,79	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 539 799,84	3,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD	JPY	JPY	SEK	SEK	Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	36 207 670,36	54,08	3 606 000,28	5,39	885 468,18	1,32	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	9 818,11	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	610,57	0,00	5,58	0,00	57,67	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instruments financiers donn�s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re�us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 121 323,34
	FR0007476734	TRUS.OB.CO.TE.C 3D	1 004 900,00
	FR001400BY60	TF GLOB.FOCUS I 3D	1 116 423,34
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			2 121 323,34

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-418 629,54	-669 645,69
Total	-418 629,54	-669 645,69

	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-379 695,73	-572 903,42
Total	-379 695,73	-572 903,42
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
C2 PART CAPI B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-38 035,74	-147 070,88
Total	-38 035,74	-147 070,88
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-898,07	-1 195,72
Total	-898,07	-1 195,72
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 301 443,46	10 402 881,58
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-2 301 443,46	10 402 881,58

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 113 301,95	4 651 413,66
Total	-1 113 301,95	4 651 413,66
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C2 PART CAPI B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 185 508,56	4 937 293,45
Total	-1 185 508,56	4 937 293,45
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 632,95	9 753,92
Total	-2 632,95	9 753,92
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2018	C1 PART CAPI A	56 120 993,08	154 049,395	364,31	0,00	0,00	0,00	21,02
31/12/2018	C2 PART CAPI B	54 140 938,42	137 698,135	393,19	0,00	0,00	0,00	26,76
31/12/2018	D3 PART DIST S	6 700 992,66	32 698,261	204,93	0,00	0,00	0,00	16,05
31/12/2019	C1 PART CAPI A	49 384 342,58	119 461,758	413,39	0,00	0,00	0,00	-0,80
31/12/2019	C2 PART CAPI B	45 297 150,61	100 515,035	450,65	0,00	0,00	0,00	3,36
31/12/2019	C3 PART CAPI P	10 397,91	48,000	216,62	0,00	0,00	0,00	2,18
31/12/2019	D3 PART DIST S	8 077 346,42	34 044,019	237,26	0,00	0,00	0,00	3,98
31/12/2020	C1 PART CAPI A	42 960 601,42	99 138,658	433,33	0,00	0,00	0,00	-50,49
31/12/2020	C2 PART CAPI B	39 158 914,08	82 066,280	477,16	0,00	0,00	0,00	-50,66
31/12/2020	C3 PART CAPI P	58 809,78	259,000	227,06	0,00	0,00	0,00	-26,47
31/12/2020	D3 PART DIST S	7 258 847,84	28 610,713	253,71	0,00	0,00	0,00	-24,33
31/12/2021	C1 PART CAPI A	47 777 708,25	88 710,159	538,58	0,00	0,00	0,00	45,97
31/12/2021	C2 PART CAPI B	51 042 354,79	85 209,037	599,02	0,00	0,00	0,00	56,21
31/12/2021	C3 PART CAPI P	100 191,02	355,000	282,22	0,00	0,00	0,00	24,10
31/12/2021	D3 PART DIST S	8 363 535,68	25 996,055	321,72	0,00	0,00	0,00	32,92
30/12/2022	C1 PART CAPI A	32 289 655,77	78 659,148	410,50	0,00	0,00	0,00	-18,98
30/12/2022	C2 PART CAPI B	34 586 944,63	75 002,061	461,14	0,00	0,00	0,00	-16,31
30/12/2022	C3 PART CAPI P	76 364,14	355,000	215,11	0,00	0,00	0,00	-9,94

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI A		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	27 439,292000	12 103 114,74
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-37 490,303000	-16 587 364,34
Solde net des Souscriptions / Rachats	-10 051,011000	-4 484 249,60
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	78 659,148000	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI B		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	19 118,768000	8 815 508,84
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-29 325,744000	-13 206 913,44
Solde net des Souscriptions / Rachats	-10 206,976000	-4 391 404,60
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	75 002,061000	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI P		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1,200000	256,67
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1,200000	-298,65
Solde net des Souscriptions / Rachats	0,00	-41,98
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	355,000000	

	En quantité	En montant
D3 PART DIST S		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	19 050,813000	5 330 631,32
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-45 046,868000	-12 363 620,39
Solde net des Souscriptions / Rachats	-25 996,055000	-7 032 989,07
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	0,00	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI A	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI B	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI P	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D3 PART DIST S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
FR0010981175 C1 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	741 073,33
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0010985804 C2 PART CAPI B	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	392 260,05
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0013281177 C3 PART CAPI P	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 623,44
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0013176062 D3 PART DIST S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Créances	Coupons et dividendes	9 818,11
Créances	SRD et règlements différés	2 389,48
Total des créances		12 207,59
Dettes	SRD et règlements différés	5 142,45
Dettes	Frais de gestion	85 041,20
Total des dettes		90 183,65
Total dettes et créances		-77 976,06

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	64 491 140,76	96,32
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	62 369 817,42	93,15
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	2 121 323,34	3,17
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	12 207,59	0,02
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-90 183,65	-0,13
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	2 539 799,84	3,79
DISPONIBILITES	2 539 799,84	3,79
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	66 952 964,54	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			62 369 817,42	93,15
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			62 369 817,42	93,15
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			62 369 817,42	93,15
TOTAL ALLEMAGNE			5 984 940,00	8,94
DE0005565204 DUERR	EUR	60 000	1 891 200,00	2,83
DE0007010803 RATIONAL	EUR	800	444 000,00	0,66
DE000A2GS401 SOFTWARE NOM	EUR	60 000	1 453 200,00	2,17
DE000SHL1006 SIEMENS HEALTHINEERS	EUR	30 000	1 401 900,00	2,09
DE000ZAL1111 ZALANDO	EUR	24 000	794 640,00	1,19
TOTAL FRANCE			9 038 898,60	13,50
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	2 600	3 757 000,00	5,60
FR0000120560 QUADIENT	EUR	10 980	151 194,60	0,23
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	13 200	1 725 504,00	2,58
FR0000124570 PLASTIC OMNIUM	EUR	30 000	407 400,00	0,61
FR0013280286 BIOMERIEUX	EUR	20 000	1 958 400,00	2,93
FR001400AJ45 MICHELIN	EUR	40 000	1 039 400,00	1,55
TOTAL JAPON			5 142 621,32	7,68
JP3802670004 FANCL	JPY	80 000	1 528 792,83	2,28
JP3940000007 YAMATO	JPY	140 000	2 077 207,45	3,10
US8923313071 TOYOTA MOTOR ADR	USD	12 000	1 536 621,04	2,30
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE DU SUD			1 916 604,16	2,86
US7960508882 SAMSUNG ELECTRON.GDR REPRES.25	USD	1 850	1 916 604,16	2,86
TOTAL PAYS-BAS			6 646 840,00	9,93
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	6 800	3 425 840,00	5,12
NL0012969182 ADYEN	EUR	2 500	3 221 000,00	4,81
TOTAL SUEDE			885 468,18	1,32
SE0017486889 ATLAS COPCO CL.A	SEK	80 000	885 468,18	1,32
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			32 754 445,16	48,92
US0231351067 AMAZON COM	USD	1 000	78 754,92	0,12
US0378331005 APPLE	USD	8 000	974 535,91	1,46

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US0494681010 ATLISSIAN CORPA	USD	15 400	1 857 933,62	2,77
US16679L1098 CHEWY CL.A	USD	42 000	1 460 116,26	2,18
US1696561059 CHIPOTLE MEXICAN GRILL	USD	1 500	1 951 279,77	2,91
US22160K1051 COSTCO WHOLESALE	USD	6 000	2 567 973,00	3,84
US2441991054 DEERE	USD	8 000	3 215 900,99	4,80
US29786A1060 ETSY	USD	18 000	2 021 413,84	3,02
US4278661081 HERSHEY	USD	13 460	2 922 306,58	4,36
US5184391044 LAUDER ESTEE COS CL.A	USD	5 000	1 163 088,32	1,74
US5719032022 MARRIOTT INTERNATIONAL CL.A	USD	6 000	837 558,60	1,25
US6541061031 NIKE CL.B	USD	14 000	1 535 852,24	2,29
US70450Y1038 PAYPAL HOLDINGS	USD	1 000	66 772,92	0,10
US8447411088 SOUTHWEST AIRLINES	USD	45 000	1 420 541,91	2,12
US8835561023 THERMO FISHER SCIENTIFIC	USD	7 200	3 717 389,84	5,55
US8923561067 TRACTOR SUPPLY	USD	18 000	3 796 606,04	5,68
US90384S3031 ULTA BEAUTY	USD	7 200	3 166 420,40	4,73
TOTAL Titres d'OPC			2 121 323,34	3,17
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			2 121 323,34	3,17
TOTAL FRANCE			2 121 323,34	3,17
FR0007476734 TRUST.OBL.COURT TERM.C FCP3DEC	EUR	500	1 004 900,00	1,50
FR001400BY60 TF GLOBAL CLIENT FOCUS I FCP3D	EUR	7 834	1 116 423,34	1,67